

ÉDUCATION FINANCIÈRE

L'EXPÉRIMENTATION S.I.M.S EASY-BUDGET

Un projet européen innovant



L'éducation financière, un outil parmi d'autres ?

Alors que depuis plusieurs années, un nombre croissant de ménages, et pas seulement les plus pauvres, rencontrent

des difficultés pour « boucler les fins de mois », de nombreux acteurs pointent le manque de connaissances de la gestion du budget et du fonctionnement des produits bancaires comme une des causes de ces difficultés. C'est pourquoi l'ANSA travaille depuis sa création sur les problématiques budgétaires et financières (microcrédit personnel, surendettement etc.) et décline ses actions en trois volets : prévention – détection – traitement. L'ANSA lance aujourd'hui une expérimentation pour mesurer l'impact d'une formation sur l'évolution des comportements de jeunes en formation professionnelle par rapport à leur budget et leur recours à l'épargne.

L'expérimentation consiste à dispenser quatre modules de formation sur la gestion du budget, la relation à la banque, le crédit, l'épargne et les assurances.

**Pour toute question ou information
vous pouvez contacter :**

Sylvie HANOCQ

sylvie.hanocq@solidarites-actives.com

Vanessa LY

vanessa.ly@solidarites-actives.com

Les trois points forts du projet

1. Une méthodologie d'évaluation rigoureuse

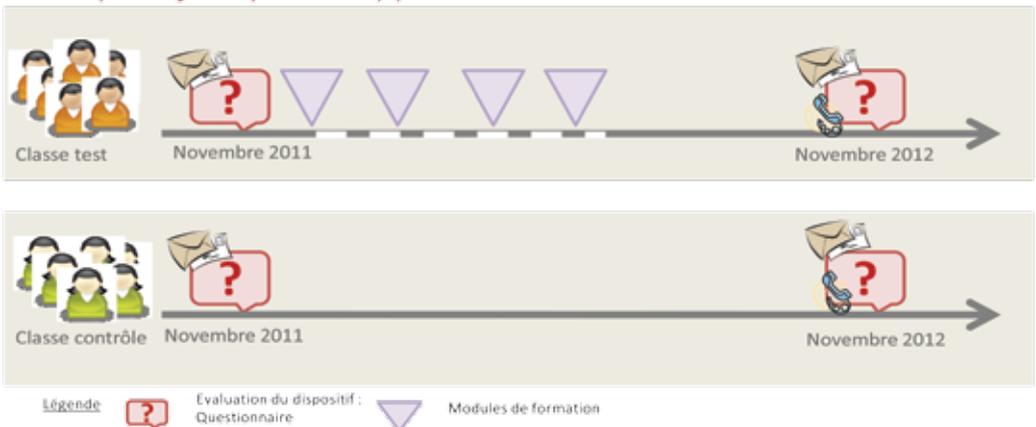
Les classes « test » (bénéficiaires de la formation) et les classes « contrôle » (non bénéficiaires de la formation) regrouperont environ 400 jeunes en formation professionnelle (200 dans chaque groupe).

L'évaluation de l'impact des modules de formation repose sur une méthodologie rigoureuse :

- l'évaluation des comportements au travers de questionnaires remis aux jeunes en formation professionnelle bénéficiaires de la formation (classe test), avant et après la dispense des modules.
- l'évolution de ces comportements sera également comparée à celle des jeunes non bénéficiaires de la formation (classe contrôle).



Dispositif vu par les apprentis



2. Une démarche préventive affirmée

Ce public est particulièrement intéressant pour tester une démarche de prévention : les jeunes en formation professionnelle ont déjà un ancrage dans le marché de l'emploi, avec un salaire et donc un budget à gérer, et ils ne bénéficient pas, a priori, de dispositifs d'aides sociales.



3. Un partenariat diversifié

Le troisième point fort du projet réside dans la diversité du partenariat puisqu'il fédère 24 acteurs sur la question de l'éducation financière. Ils apportent leur expertise et participent à la mise en oeuvre du projet :

Soutiens financiers principaux : la Direction générale de la cohésion sociale (Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale - DGCS) et l'association Finances et Pédagogie

Autres partenaires financiers : la Banque de France, la Fédération Bancaire Française, BNP Paribas et la Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire, la Confédération Nationale du Crédit Mutuel, le Crédit Coopératif, la Fédération Nationale des Caisses d'Épargne, HSBC, la Société Générale, la Banque Postale et le Crédit Municipal de Paris.

Partenaires institutionnels et associatifs : le Ministère de l'Éducation nationale, la Caisse des Dépôts, le Conseil Régional d'Île de France, les Chambres Représentatives : Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie (ACFCI) et Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA), la Fédération Nationale des associations Crésus, l'Institut Pour l'Éducation Financière du Public (IEFP), le Secours Catholique

Partenaires opérationnels : les cinq CFA partenaires, sur tout le territoire en France et les formateurs de Finances et Pédagogie



Une expérimentation d'envergure européenne lancée dans quatre pays



S.I.M.S. : Social Innovation and Mutual Learning on Micro-Savings in Europe = Innovation sociale et apprentissage mutuel sur la micro-épargne en Europe.

Cette expérimentation française s'inscrit dans le cadre du projet européen «Social Innovation and Mutual learning on Micro-Savings in Europe (S.I.M.S.) » proposé par des structures dans les quatre pays suivants : Belgique, Royaume-Uni, Hongrie

et France. Le projet a été sélectionné par la Commission Européenne dans le cadre d'un appel à propositions pour encourager l'expérimentation sociale.

L'ANSA pilote la partie française du projet et l'association belge Réseau Financement Alternatif coordonne les quatre projets au niveau européen. Ces projets proposés visent le même objectif : sensibiliser à l'épargne au travers de dispositifs allant de la formation à l'éducation financière jusqu'à la bonification financière sur compte épargne. Chacun des projets vise des publics distincts : ménages de moins de 30 ans en situation précaire au Royaume-Uni, personnes en difficulté en Belgique, communautés nomades en Hongrie et apprentis en France. Ils seront tous évalués par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC), organisme d'études et de recherche français, sur la base d'indicateurs communs. Les résultats et les enseignements tirés de l'évaluation des dispositifs dans les quatre pays permettront d'envisager ou non de les étendre à une échelle plus grande et/ou de les compléter par d'autres actions, et de contribuer à l'objectif d'apprentissage mutuel et de partage de pratiques au niveau européen.

L'Agence nouvelle des solidarités actives est une association à but non lucratif et reconnue d'intérêt général créée en 2006 pour concevoir, expérimenter et mettre en oeuvre des projets d'innovations sociales afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cofondée par Martin Hirsch, alors président d'Emmaüs, et Benoît Genuini, ancien président d'Accenture, l'association est présidée depuis 2009 par François Enaud, président du groupe Steria.

Agence nouvelle des
Solidarités
actives

1 passage du Génie - 75012 PARIS
01 43 48 65 24 / contact@solidarites-actives.com
www.solidarites-actives.com